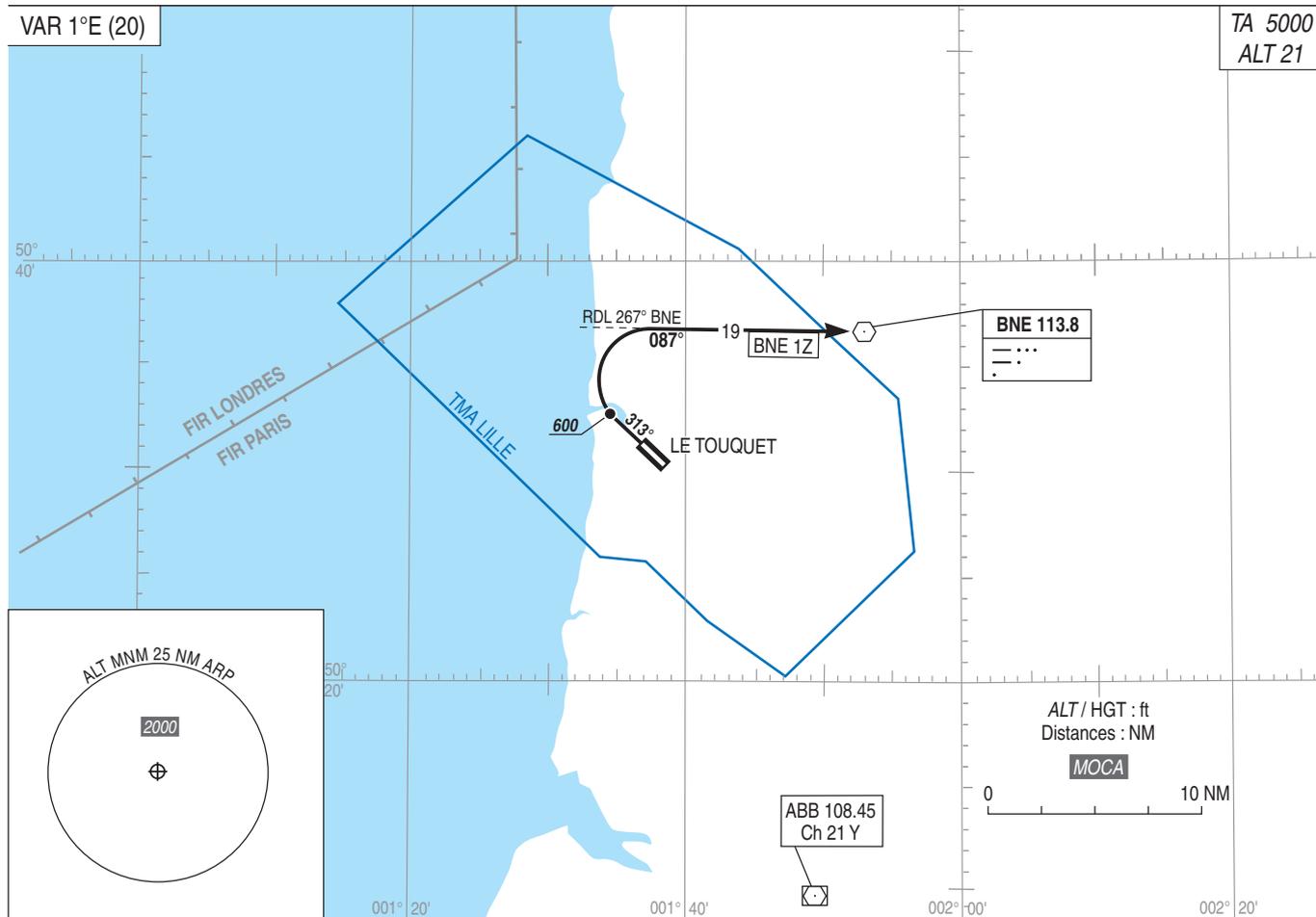


LE TOUQUET COTE D'OPALE
SID CONV RWY 31
(Protégés pour / Protected for CAT A, B, C)

ATIS LE TOUQUET 123.130
APP : LILLE Approche / Approach 120.275
TWR : LE TOUQUET Tour / Tower 118.450
GND : LE TOUQUET Sol / Ground 121.755



CONSIGNES GENERALES

Les aéronefs doivent se conformer aux spécifications fixées pour chaque itinéraire normalisé de départ. Les itinéraires sont définis pour des ACFT dont les performances de montée permettent d'adopter la pente minimale de 5.5%. Dans le cas contraire, les CDT de bord sont tenus de le signaler dès la demande de mise en route.

L'attention des équipages est attirée sur la présence dans la bande d'une digue de 25 ft d'altitude moyenne en bordure nord de la piste et d'un hippodrome au sud du seuil 13.

DEPARTS OMNIDIRECTIONNELS

Monter RM 313° jusqu'à 600 (579) puis route directe en montée jusqu'à l'altitude de sécurité en route.

PANNE DE RADIOCOMMUNICATION

En VMC, faire demi-tour pour atterrir sur l'aérodrome.

En IMC, poursuivre le vol jusqu'aux limites de la TMA, en respectant la trajectoire de départ au dernier FL assigné ou si celui-ci n'est pas compatible avec les obstacles, au premier FL de sécurité et ensuite appliquer les éléments du FPL en vigueur.

ITINERAIRES

BNE 1Z : Monter RM 313°. A 600 (579) tourner à droite pour intercepter et suivre RDL 267° BNE (RM 087°) vers BNE.

GENERAL INSTRUCTIONS

ACFT must comply with the specifications of each outgoing routes. Routes are defined for ACFT with climbing performances allowing to set up a minimum climbing slope of 5.5%. Otherwise, captains have to mention it when requesting to start up.

Crews attention is drawn towards the presence within the strip of a 25 ft mean altitude dam on the north edge of RWY and hippodrome south threshold 13.

OMNIDIRECTIONAL DEPARTURES

Climb MAG track 313° to 600 (579) then proceed direct route to the enroute safety altitude.

RADIOCOMMUNICATION FAILURE

If flying VMC, make a half turn to land on AD.

If flying IMC, continue the flight until TMA limits, respecting the outgoing route at the latest assigned FL or if it is not compatible with the obstructions, at the first safety FL and then apply the elements of the FPL in force.

ROUTES

BNE 1Z : Climb MAG 313°. At 600 (579) turn right to intercept and follow RDL 267° BNE (MAG 087°) to BNE.